

## REUNION CSO

**Mercredi 14 novembre 2018 A 18H30**

**Le Transalpin - 31, Avenue d'Italie - 38300 BOURGOIN-JALLIEU**

**Membres présents :** Alain Bonardi, Michel Claire, Alex Fournival, Martine Guillon, Yolande Jerinte, Michel Morel, Jean-Marc Revol, Thierry Lauron, Louis Bellevégué, Pierre Guillon, Nathaly Eldin, Gilbert Rosillo, Jean-Louis Lafleur, Antoine Duc.

**Excusés :** Roland Corgier, Jean-Claude Marie, Jacques Leonard, Jean-Pierre Bagriot.

**Assiste :** Patrick Penichon.

### ORDRE DU JOUR

#### 1. Calendrier des compétitions hivernales.

Cross-country : les horaires et programme des championnats de zone et régionaux, vont être mis en ligne début décembre, dès les retours des organisateurs.

Salle : Le tableau des jurys pour les postes Directeur de réunion, Juge Arbitres, Chrono électrique, Secrétariat, Starter a été adressé aux juges fédéraux pour inscription. Le tableau est loin d'être complet ! Concernant les jurys inscrits et désignés par la CSO ils seront rappelés le jeudi de la semaine d'avant pour éviter tout oubli.

Lien d'inscription pour les juges :  
[https://docs.google.com/spreadsheets/d/1p\\_ofg9iRjxsdv43NjXjnyKcPA6tTWZz65-qRx4hTqm4/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1p_ofg9iRjxsdv43NjXjnyKcPA6tTWZz65-qRx4hTqm4/edit?usp=sharing)

Responsabilités directeur de réunion : il est utile de rappeler le rôle du DIR sur les compétitions. Pierre Guillon se charge de faire une fiche de rappel de ses fonctions et comprenant notamment l'importance du suivi des jurys et de sa saisie sur logica. Il est indispensable d'avoir un document fiable pour suivre le respect des « quotas club » et faire dans la semaine qui suit le bilan.

Concernant les pénalités, Pierre fait remarquer que le système n'est pas très « juste », car certaine fois les clubs fournissent plus de juge que demandé, et d'autre fois ont des absences. Un lissage des participations sur la saison serait plus équitable. Nous ferons le bilan à la fin de cet hiver.

Participation des cadets sur 400m et 800m en salle. Les cadets n'ont pas cette année de championnat de France 400m et 800m en salle. Suivant ce raisonnement, nous ne leur proposerons pas de championnat (zone et régional) sur ces distances. Néanmoins ces épreuves existent toujours dans leur registre de compétition, et nous devons les accepter sur les épreuves ouvertes.

Gestion des demandes de QE et engagements hors ligue :

- Loire & Volcans, par Thierry LAURON
- Vallée du Rhône, par Fabien LOIRAT
- Alpes et régionaux par Alain BONARDI

Pour les organisations de cet hiver, les animateurs ont reçu un mail demandant leurs disponibilités.

Pour les animations nous avons reçu le devis de Marc Animation.

Match inter-comités halle Diagona : rectifier sur SIFFA c'est le comité de l'Isère qui est organisateur.

## **2. Projet cahier des charges organisation**

Voir projet en annexe à valider par le Comité Directeur

Il restera à fixer le mode et moyens de fonctionnement des zones avec les responsabilités des comités et structures organisatrices dans l'organisation de leurs championnats.

## **3. Projet Calendrier estival**

Voir en annexe calendrier.

La difficulté principale réside dans l'avancement des championnats de France espoir fin juin et des championnats de France élites fin juillet. Le calendrier a été élaboré en fonction des championnats de France cadets-juniors.

Concernant les championnats individuels de zone, il est laissé toute latitude à chacune d'organiser son championnat sur 1 ou 2 journées.

Pour les pré-régionaux de ½ fond, ils se feront sur deux sites le même jour (appel à candidature).

Pour les pré-régionaux de marche et épreuves combinées ils se feront sur un seul site.

Chaque compétition de zone et régionale ainsi que les lieux d'interclubs seront soumis à un appel à candidature courant décembre.

Demande de l'Occitanie pour organiser un match inter ligues le 15 juin Castres : avis favorable de la CSO, compte tenu que le match avec les Italiens est trop aléatoire. Attente d'une validation par le comité directeur.

Demande de la FFSU pour organiser ses championnats de France en commun avec nos pré-régionaux ou régionaux. Accord de principe sous réserve de respecter notre règlement de championnat. Une concertation avec les responsables Epreuves combinées et FFSU est nécessaire avant tout accord définitif.

#### **4. Questions diverses**

Matériel lancers pour organisations régionales : demande de Clermont Athlétisme pour une mutualisation de l'achat du matériel de lancers pour les compétitions. En effet Clermont Athlétisme fournit l'essentiel du matériel nécessaire aux compétitions sur Aubière, mais celui-ci s'use et s'abime et il faut le renouveler. Le club propose avec le soutien de la ligue de mutualiser les moyens des clubs et comités utilisateurs pour s'équiper du matériel manquant et de réserver celui-ci pour les compétitions régionales. La situation étant identique à Parilly c'est le matériel du club qui est systématiquement et fréquemment utilisé. La CSO trouve l'idée de mutualisation intéressante et propose de faire l'inventaire du matériel existant à la ligue, de regarder les besoins et d'acheter ce qui manque. Deux sites, Bourgoin et Aubière seraient dédiés pour le stockage de ce matériel.

Le président de la CSO.  
Michel CLAIRE